



## Cérémonie du 8 mai 2025

Les anciens combattants invitent leurs adhérents et la population à assister à la cérémonie le **jeudi 8 mai 2025**, laquelle sera suivie d'un repas **ouvert à tous**, à la salle polyvalente, avenue du Languedoc à Creissan.

- 11h20 : rassemblement devant la mairie
- 11h30 : départ du défilé
- 11h40 : dépôt de gerbes au monument aux Morts, allocutions
- 12h10 : apéritif offert par la municipalité à la salle polyvalente
- 13h00 : repas salle polyvalente

### MENU PRÉPARÉ PAR LES MARMITONS



Filet de sole à la dieppoise  
Trou languedocien  
Noix de veau aux girolles et ses petits légumes  
Assiette du fromager  
Nougat glacé sur coulis de fruits rouges  
Café  
Vins et pétillant non compris.

**Prix du repas : 25 € - Enfant (-12 ans) : 12 €**

✂-----

Pour les personnes intéressées :

\* Insérer ce bulletin d'inscription avec votre chèque de paiement libellé à l'ordre de l'Union Creissanaise des Anciens Combattants dans une enveloppe au nom de cette association et la déposer à la mairie (boîte aux lettres située sur sa façade) **avant le vendredi 2 mai 2025.**

Nom : .....

Nombre adulte(s) : 25€ x.....

Nombre enfant(s) : 12€ x.....

**Toute inscription non accompagnée du paiement ne sera pas prise en compte.**

Pour tout autre renseignement et pour les éventuels paiements en espèces, contacter le secrétaire des anciens combattants Pierre PAGAN au 06 82 28 48 47